

Site internet : [plougar.fr](http://plougar.fr)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 04 juin 2012 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme SALMAS Anne-Marie.  
Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

- Avis sur enquête : M. ROLLAND Robert à Bodilis, au lieu-dit de « Kerrous » : exploitation d'un élevage porcin. Effectif de 604 animaux-équivalents. Avis favorable à l'unanimité.
- Avis sur enquête : EARL DU DRENNEC à Landivisiau, au lieu-dit « Le Drennec »: élevage porcin. Extension, restructuration externe. Effectif de 4 783 animaux-équivalents après projet. Avis favorable à l'unanimité.
- Modificatif du permis d'aménager du Hameau de Kéroulédic 2 : l'ensemble du Conseil décide de modifier la surface constructible du lot n° 4 afin de pouvoir déposer un permis de construire en vue de l'extension d'une maison d'habitation.
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques : la demande de participation de la commune de Landivisiau pour les enfants de Plougar inscrits sur leur commune s'élève à 3 954 €, représentant un montant de 659 € par élève pour l'année scolaire 2011/2012. L'assemblée valide cette participation.
- Révision des loyers des logements communaux : le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'augmentation de 2.11 % correspondant à l'augmentation entre l'indice de référence des loyers du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 et celui du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011.
- Assurance des prestations statutaires du personnel communal : suite au recrutement d'un agent relevant du régime de l'IRCANTEC (Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'État et des Collectivités publiques), il y a lieu de souscrire un contrat pour cette catégorie de personnel. Le taux appliqué sera de 1.20 % de la masse salariale de cette catégorie d'agent.
- Questions diverses :
  - Demande de la CCPL pour modifier un point de collecte des ordures ménagères : déplacement d'un des conteneurs de Kersaos pour être mis à Kéramis. Accord à l'unanimité.

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le 1<sup>er</sup> avril 1996 et le 30 juin 1996 sont tenus de se faire recenser avant le 15 juillet 2012, et ceux nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1996 et le 30 septembre 1996 sont tenus de se faire recenser avant le 15 octobre 2012, dès qu'ils ont 16 ans.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

## TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises de Saint-Derrien et de Plougar qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises de l'année 2013 a été effectué le lundi 18 juin.

M. Eric LOAËC, 1 allée du Muguet, St Derrien ; M. Vincent CHAZAL, Créac'h, Plougar et Mme Claudie LE BARS, 1, place d'Armorique, Plougar ont été désignés.

## BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Site du Hand : [www.pbhb29.com](http://www.pbhb29.com), vous y trouverez toutes les infos du hand.

## BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le foot sur le nouveau site du club :

[www.bodilispougarfc.com](http://www.bodilispougarfc.com)

## ECOLE SAINT-JOSEPH



*BONNES VACANCES A TOUS...*

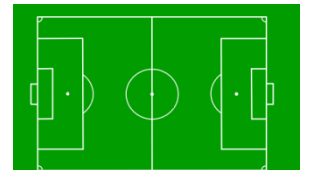
### Inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013 :

Le directeur se tient à la disposition des familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école pour la rentrée prochaine.

Merci de prendre rendez-vous en téléphonant au 02.98.68.54.65. ou au 06.88.92.35.21. (ne pas hésiter à laisser un message).

## TERRAIN DE FOOT

L'accès au terrain de football est interdit au public (entretien de la pelouse) du 08 juillet 2012 au 15 août 2012.



## CLUB DES AINES

10 juillet : Inter-club à SAINT-SERVAIS

17 juillet : Inter-club à SAINT-VOUGAY

24 juillet : Inter-club à BODILIS

31 juillet : Inter-club à PLOUZEVEDE

7 août : Inter-club à TREFLEZ

21 août : Inter-club à PLOUGOURVEST

28 août : Inter-club à LANHOUARNEAU



4 septembre : Inter-club à PLOUVENTER

## BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE

### Horaires d'ouverture durant l'été :

- Le mercredi : fermé en juillet et août, réouverture à compter du 12 septembre de **17h30 à 18h45**.
- Le jeudi : de **17 h 30 à 18 h 45**.
- Le samedi : de **10 h 00 à 11 h 30**.



## ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

### Pèlerinage à Lourdes :

Le pèlerinage à Lourdes a lieu du **28 août au 3 septembre 2012**. S'inscrire auprès du responsable de l'ensemble au plus vite. Contact : Pierre-Yves Miossec, Tél 02.98.29.51.06. (Plouzévédé)

### Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les 1ers dimanches du mois

Plouvorn : tous les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> dimanches du mois

St Vougay : tous les 3<sup>èmes</sup> dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5<sup>èmes</sup> dimanches du mois



Relais paroissiaux : Mme Jeanne PINVIDIC : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne EDERN : 02.98.68.53.96., Mme Paulette MOYSAN : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie SALMAS : 02.98.68.54.28.

## ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

3, route de Plouescat – 29440 Saint Vougay. Tél : 02.98.29.58.73. Mail : [saintvougay@admr29.org](mailto:saintvougay@admr29.org)

Le secrétariat est ouvert :

**Le lundi matin de 8h30 à 12h**

**Le mardi après-midi de 13h30 à 17h 30**

**Le mercredi matin de 8h30 à 12h**

**Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30**

**Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30**

**En cas d'urgence : Mme Monique BRAMOULLE Présidente 06.13.70.87.44. ; Mme Armelle PRIGENT Secrétaire 02.98.69.95.55. ; Mme Denise HERRY 02.98.68.55.93.**

## RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanences pour le mois de juin 2012 :

**À Bodilis**, en Mairie : les jeudis 12 et 26 juillet, et 9 août (de 9h à 12h)

**À Plougourvest**, en Mairie : les mercredis 4 juillet et 29 août (de 9h à 12h)

**À Plouzouvéde**, en Mairie : les jeudis 5 et 19 juillet, et 2 août (de 9h à 12h)

**À Landivisiau** : du lundi au vendredi (9h/12h30 et 13h30/17h)

Les temps d'éveil : reprise en septembre.

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

## SYNDICAT MIXTE DU LEON – SCOT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon :

Permanences OPAH : information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Permanences HEOL : conseil technique sur les économies d'énergie.

Permanences ADIL : réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement.

Bourse aux logements : pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location.

Renseignements au Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat –

Tél : 02.98.61.91.51. Mail : [syndicat-mixte-leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

## DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang de Landivisiau vous informe du calendrier des collectes de sang pour le mois d'août. Elles auront lieu les **lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 août 2012**, à la salle de l'espace des capucins à Landivisiau, de **8h à 12h30**.

## DESTRUCTION DES CHARDONS DES CHAMPS

La **destruction des chardons des champs** est **obligatoire** sur tout le département. Elle devra être opérée durant le printemps, l'été et l'automne terminée au plus tard avant la floraison des chardons. Les infractions peuvent entraîner des amendes.

## CCPL



Merci d'informer la CCPL des **déménagements ou des changements de composition de foyer** à l'aide de la fiche de renseignements (joindre les justificatifs), si les changements ont eu lieu durant le 1<sup>er</sup> semestre en vue de la facturation du deuxième semestre.

**Un mois, un geste pour la planète...**  
**Je mets ma boîte à pizza dans la poubelle habituelle.**



## ETUDE DES ZONES HUMIDES SUR LES BASSINS VERSANTS DE L'HORN-GUILLEC

Dans le cadre du plan algues vertes, sur les bassins versants Horn et Guillec, des études zones humides vont être menées à l'échelle des communes concernées.

L'inventaire est participatif à l'échelle communale, les éléments de l'étude sont restitués par commune, qui pourra valoriser ces travaux lors de la révision de ses documents d'urbanisme.

DCI environnement, bureau d'études de Quimper, réalise cette prestation.

- **En 2011** les communes suivantes ont été concernées : Mespaul, Plougoulm, Plouzévédy, Tréflaouénan, Trézilidé et Saint-Vougay

**En 2012**, les communes suivantes sont concernées : Santec, Cléder, Guiclan, Plouénan, Plougar, Plouvorn, Roscoff, Sibiril.

La démarche proposée passe par :

1. Constitution d'un **comité de suivi par commune** (élus, Chambre d'Agriculture, agriculteurs, services de l'Etat, propriétaires, chasseurs, pêcheurs, associations environnementales ... (8-12 personnes))
2. Organisation d'une **réunion communale** avec diffusion via la presse d'une information sur les objectifs, la méthodologie et le calendrier d'étude.
3. Réalisation d'une **sortie pédagogique** destinée aux membres du comité de suivi communal
4. Réalisation des **investigations de terrain** par commune
5. 1 réunion/commune : Présentation de la cartographie provisoire des zones humides au **comité de suivi communal** pour validation
6. **Affichage en mairie** (pendant 15 jours)
7. **Visites de terrain** avec les propriétaires ou exploitants se manifestant pour demander des **précisions**, et, le cas échéant, avec le groupe d'expert départemental en cas de litige
8. 1 réunion **de restitution communale** avec **validation définitive** de la cartographie d'état des lieux.

> *Délibération actant le zonage à prendre par le conseil municipal suite à la validation définitive du zonage, qui sera amené à être intégré au document d'urbanisme à l'occasion d'une révision ultérieure.*



**Concrètement sur la commune :**

Les techniciens du bureau d'étude DCI environnement seront amenés à parcourir le terrain dans les semaines à venir.

Personnes DCI qui interviendront sur le terrain (de gauche à droite : Sylvain Le Coz, Camille Guillo, Aude Boillet et Julie Le Polles).

## CROIX ROUGE DE LANDERNEAU

**Grande braderie de rentrée à la Croix rouge de Landerneau.**

Notez sur votre calendrier les dates du **samedi 8 septembre** et du **dimanche 9 septembre**.

En effet, le **samedi 8 septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30** ainsi que le **dimanche 9 septembre de 9h à 12h**, la Délégation de Landerneau organise une **grande braderie pour la rentrée**.

Vous trouverez notamment de nombreux articles neufs : vêtements, chaussures, chaussons, décorations de Noël, petit mobilier, articles de jardinage...

Toutes l'équipe des bénévoles sera heureuse de vous accueillir à la vestiboutique, allée des Haras, derrière le lycée de l'Elorn.

Venez nombreux !

## L'ARMEE DE TERRE RECRUTE

L'armée de terre recrute des jeunes pour devenir :

Volontaires de l'armée de terre : de 17 à 16 ans (tous niveaux de qualifications). Possibilité de découvrir l'armée de terre en souscrivant un contrat d'engagement d'un an renouvelable 4 fois et d'acquérir une expérience professionnelle.

Engagés volontaires de l'armée de terre : de 17, 5 ans à 29 ans (sans qualification à BAC)

Sous officiers : de 17, 5 ans à 25 ans (titulaires du BAC général, technologique ou professionnel et jusqu'à BAC + 2)

Officiers : de 18 à 30 ans (de BAC + 3 à BAC + 5)

Pour connaître vos possibilités de carrières et les parcours professionnels, une équipe de conseillers en recrutement se tient à disposition au CIRFA de BREST.

Vous pouvez les joindre au numéro suivant 02.98.22.16.23. ou par courriel : [cirfa.brest@terre-net.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.brest@terre-net.defense.gouv.fr).

Vous pouvez également consulter notre site internet : [DEVENEZVOUSMEME.COM](http://DEVENEZVOUSMEME.COM).

## PISCINE DE LANDIVISIAU : HORAIRES D'ETE

**Espaces > balnéo > aquatique > fitness-forme**

Été 2012 / 7 juillet - 2 septembre

Ouvertures au public - Horaires & tarifs

Espaces : aquatique, balnéo, fitness-musculation

Jour	Horaires
Lundi	11h00 - 19h00
Mardi	11h00 - 20h30
Mercredi	11h00 - 19h00
Jeudi	11h00 - 19h00
Vendredi	11h00 - 20h30
Samedi	10h00 - 12h30 / 14h00 - 18h00
Dimanche	9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

**Espace aquatique**

Les entrées unitaires	Enfants de 5 à 18 ans	Adultes
Entrée par personne	3,50 €	4,80 €
Carte 10 entrées	30,00 €	40,00 €
Aquagym 1 séance, 45 min., mardi 9h, mercredi 19h	Aquagym été	9,00 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 4 ans inclus

**Balnéo + piscine 9,00 €**

**Espace balnéo (saunas, hammans, spa) (accès autorisé à partir de 16 ans)**

**Espace musculation (accès autorisé à partir de 16 ans)**

Entrée par personne 5,50 €	1 séance 5,00 €	1 mois 40,00 €
Carte 10 entrées 47,00 €		

1, rue Pierre-Loti - 02 98 68 09 00

www.lapiscine-paysdelandi.com

la piscine Espace Sportif du Pays de Landivisiau

Aquabike 2 € les 20 minutes

Espace aquatique Landivisiau

Communauté de Communes Pays de Landivisiau

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous. (tél.: 02.98.68.53.65. fax : 02.98.68.56.55.)

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

- Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.
- Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.
- Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.
- Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.

**LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA  
LE LUNDI 03 SEPTEMBRE 2012**

*(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 27 août à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : [mairie.plougar@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougar@wanadoo.fr))*